



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION VERISURE ET DE L'ESPACE CLIENT MY PAGES

Version AVEV5 de novembre 2025 accessible en format PDF [ici](#).

TOUTE UTILISATION EFFECTUEE A QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DE L'**APPLICATION** ET DE L'**ESPACE client** ET DES **SERVICES** IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR **L'UTILISATEUR**, DES PRESENTES **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION** (« CGU »).

1. NOTRE CONTRAT AVEC VOUS

1.1 Ce que contient ce document

Ce document contient les conditions contractuelles qui s'appliquent à **vous** lorsque nous vous fournissons les **services**, par l'intermédiaire du **système d'alarme**. Il vous indique qui nous sommes, comment nous vous fournirons les **services**, quelles sont vos responsabilités, comment vous ou nous pouvons modifier ou interrompre les présentes CGU, ce qu'il faut faire en cas de problème et d'autres informations importantes.

Veillez lire attentivement ces **CGU** et les conserver précieusement.

Nous attirons votre attention sur les articles 6, 9, 12, et 19 en particulier qui précisent :

- La manière dont nous vous fournissons les **services** (article 6) ;
- Les règles concernant l'installation, la mise en place et les mises à jour de l'**application** (article 9) ;
- Nos obligations respectives relatives aux **CGU** en général (articles 12) ;
- Le traitement des données personnelles (article 18).

Veillez consulter les sections ci-dessous pour accéder directement à de plus amples informations sur chaque domaine :

SOMMAIRE

1.	NOTRE CONTRAT AVEC VOUS	1
2.	OBJET DES PRESENTES CGU	3
3.	ACCEPTATION DES CGU	3
4.	PREREQUIS TECHNIQUES	3
5.	CONDITIONS D'ACCES ET D'INSCRIPTION A L'APPLICATION	4
6.	LES SERVICES	5

7.	LA DURÉE DES SERVICES ET DES CGU	7
8.	MODIFICATIONS DES CGU	7
9.	INSTALLATION - MISE EN PLACE – MISE A JOUR	7
10.	CONTENU UTILISATEUR	9
11.	GARANTIES LEGALES	9
12.	OBLIGATIONS DES PARTIES	10
13.	RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR	11
14.	RESPONSABILITÉ DE VERISURE	13
15.	FORCE MAJEURE	14
16.	PROPRIETE INTELLECTUELLE	15
17.	PROCÉDURE DE RÉCLAMATION	15
18.	DONNÉES PERSONNELLES	16
19.	AUTRES CLAUSES IMPORTANTES	17
20.	DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION	17
21.	GLOSSAIRE	18

1.2 Comment lire les CGU

Certains mots et expressions de ces **termes** ont une signification particulière - ils apparaissent en **gras** dans le texte et vous pouvez trouver leur signification dans le glossaire à la fin de ce document.

1.3 L'ajout de services et de conditions supplémentaires

Les présentes **CGU** s'appliquent également à toutes les fonctionnalités gratuites qui seront mises à votre disposition sur **l'application** et/ou **l'espace client**, sous réserve de toute modification que nous devons apporter pour refléter l'ajout de ces nouvelles fonctionnalités.

D'autres conditions spécifiques peuvent également s'appliquer, en fonction des **services** qui pourront vous être proposés en plus des **services**.

1.4 Conditions préalables pour l'utilisateur

Vous confirmez que :

- a) **Vous** êtes majeur(e) et disposez de la pleine capacité juridique ;
- b) **Vous** êtes le propriétaire ou l'occupant légitime des **lieux protégés** ou que vous avez reçu l'autorisation du propriétaire ou de l'occupant légitime d'installer le **système d'alarme** et d'utiliser les **services** par l'intermédiaire de **l'application** ; et
- c) **Vous** avez obtenu tous les consentements, autorisations et licences nécessaires pour l'installation licite du **système d'alarme** sur les **lieux protégés**, y compris, par exemple, de la part d'une association de résidents ou d'une autorité locale.

1.5 Qui sommes-nous et comment nous contacter

- a) **Qui sommes-nous ?** Nous sommes VERISURE, société par actions simplifiée, au capital de 1 085 736, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le

numéro 345 006 027 et notre siège social est situé au 1 place du général de Gaulle – 92160 ANTONY, notre numéro de TVA est FR60345006027. Nous disposons de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité le 17/07/2019. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

- b) **Comment nous contacter ?** Vous pouvez nous contacter aux **Heures Ouvrées** en téléphonant à notre **Service Client** au 09 69 32 09 00 (appel non-surtaxé) ou en nous écrivant à assistance-vbox@verisure.fr ou Verisure, A l'attention du Service Client, 1 Place du Général de Gaulle, 92160 Antony, France.
- c) **Comment nous vous contacterons ?** En vous créant un **compte** sur **l'application**, vous acceptez que nous vous adressions des messages par différents moyens, y compris par SMS, par courriel ou par l'intermédiaire de **l'application** pour répondre à vos demandes de renseignements notamment concernant les **services** ou l'utilisation de **l'application**.

1.6 En cas de problème avec le service

En cas de problème avec le **service** ou le **système d'alarme**, veuillez contacter notre **Service Client**.

2. OBJET DES PRESENTES CGU

Les présentes **CGU** sont conclues entre d'une part VERISURE et d'autre part **vous, utilisateur de l'application** (ci-après désignées collectivement « les **parties** »).

Les présentes **CGU** ont pour objet de fixer les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des parties dans le cadre de l'utilisation de **l'application** et/ou de **l'espace client** et de leurs **services**.

3. ACCEPTATION DES CGU

Pour accéder aux fonctionnalités de **l'application** et/ou de **l'espace client**, **vous** serez notamment invité à :

- Lire attentivement les présentes **CGU** ;
- Les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie ; et
- Les accepter.

Les **CGU** sont référencées dans **l'application** et/ou de **l'espace client** au moyen d'un lien hypertexte afin que vous puissiez les consulter à tout moment.

4. PREREQUIS TECHNIQUES

L'application est compatible avec les téléphones portables disposant d'un système d'exploitation Android ou iOS, respectivement dans leurs versions minimales Android 8 et iOS15, ou versions ultérieures.

Pour accéder aux **services** proposés sur **l'application**, **vous** vous engagez à :

- Disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation de **l'application** ;
- Prendre en charge les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation de **l'application** ainsi que les frais de télécommunications éventuellement induits par l'utilisation de **l'application**.

Il **vous** est à ce titre précisé que **l'application** nécessite notamment :

- De bénéficier d'une connexion internet haut débit et/ou d'une couverture GSM et/ou réseau d'une navigation internet et/ou d'un système opérateur compatible ;

- De procéder à toutes les mises à jour proposées sur **l'application**.

5. CONDITIONS D'ACCES ET D'INSCRIPTION A L'APPLICATION

Pour pouvoir accéder aux **services**, **vous** devez :

- Avoir une adresse sur le territoire français ;
- Télécharger **l'application** sur l'App Store ou Google Play et suivre la procédure d'inscription ;
- Avoir acquis un boîtier Verisure Essentiel Vision, Essentiel Vision Starter, Essentiel Vision Famille ou Essentiel Vidéo Plus (ci-après désignés indifféremment comme « boîtier Verisure Essentiel Vision »).

5.1 Procédure d'inscription

Afin de pouvoir bénéficier des **services** de **l'application** et/ou de **l'espace client**, vous serez invité à suivre les étapes décrites ci-après et notamment à **vous** créer un **compte** sur <https://mypages.verisure.com/>.

Pour cela, **vous** devrez notamment enregistrer les informations relatives à votre **équipement**, à savoir :

- Entrer le numéro d'installation imprimé sur la checklist présente dans votre boîtier Verisure Essentiel Vision ;
- Entrer le code associé à votre numéro d'installation imprimé sur votre checklist.

Afin de pouvoir bénéficier de **l'application** et/ou de **l'espace client**, il vous sera également demandé de :

- Saisir un numéro de portable pour vérifier le **compte** et pour que nous puissions vous envoyer des notifications textuelles sur l'activité de votre **compte** ;
- Accepter les présentes **CGU** en cochant la case dédiée à cet effet.

Toute inscription incomplète ne sera pas validée, ce que vous reconnaissez et acceptez.

Nous vous demandons de :

- Fournir sur **l'application** et/ou **l'espace client** des informations complètes, exactes, sincères et qui ne sont entachées d'aucun caractère trompeur ;
- Maintenir à jour les informations renseignées sur votre **compte** et **nous** informer de tout changement, y compris en ce qui concerne vos coordonnées personnelles.

Nous nous réservons le droit de **vous** demander de confirmer, par tout moyen approprié votre identité, votre éligibilité et les informations communiquées.

Vous êtes expressément informé(e) et **vous** acceptez que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour de votre **compte** valent preuve de votre identité. Ainsi, les informations que vous saisissez vous engagent dès validation de votre part.

L'ensemble de ces informations sont indispensables pour que nous puissions **vous** fournir les **services**, **l'application** et **l'espace client**.

Une fois que l'inscription est complétée, un **compte** s'ouvre automatiquement et vous permet d'accéder aux **services** proposés.

Nous nous engageons à conserver de façon sécurisée tous les éléments contractuels dont la conservation est requise par la loi ou la réglementation en vigueur.

5.2 Gestion des Identifiants

Votre adresse email et votre mot de passe constituent les **identifiants** qui **vous** permettront d'accéder à votre **compte**.

Nous vous demandons de notamment :

- Choisir un mot de passe unique, robuste et complexe (évités les informations évidentes) ;
- Conserver votre mot de passe de façon sécurisée (les mots de passe ne doivent jamais être stockés en clair) ;
- Ne pas communiquer votre mot de passe à des tiers.

Vous êtes responsable de l'utilisation de vos **identifiants** et des actions réalisées par l'intermédiaire de votre **compte**, y compris celles effectuées par les **utilisateurs autorisés**. Ainsi, dans l'hypothèse où vous divulguiez ou utilisez vos **identifiants** de façon contraire à leur destination, nous pourrions alors suspendre votre **compte** sans préavis ni indemnité.

En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables en cas d'usurpation de l'identité d'un **utilisateur** de l'application. Tout accès et actions seront présumés être effectués directement par **vous** ou par les **utilisateurs autorisés**, dans la mesure où nous n'avons pas pour obligation et ne disposons pas des moyens techniques nous permettant de nous assurer de l'identité des personnes ayant accès à votre **compte**.

Toute perte, détournement, ou utilisation non autorisée de vos **identifiants** et leurs conséquences relèvent de votre seule responsabilité **d'utilisateur**. Vous êtes tenu(e) de nous avertir, sans délai, par message électronique adressé au **Service Client** ou en contactant ce dernier par téléphone.

Ainsi, **vous** vous engagez à ne créer qu'un seul et unique **compte** sur **l'application** correspondant à votre identité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences dommageables que pourrait avoir l'utilisation de **comptes** multiples pour un seul **utilisateur**.

5.3 Désinscription

Vous pouvez supprimer votre **compte** utilisateur à tout moment en cliquant sur l'onglet prévu à cet effet dans **l'application** et/ou **l'espace client**.

En cas de suppression de votre **compte** :

- Vous ne pourrez plus accéder aux fonctionnalités de **l'application** et de **l'espace client** ;
- Les données seront supprimées conformément à notre politique de confidentialité.

Les articles « propriété intellectuelle », « responsabilité » et « données à caractère personnel » survivront pendant une durée de deux (2) ans à compter de votre désinscription pour quelle que cause que ce soit.

6. LES SERVICES

6.1 Notre promesse de service

Nous fournirons les **services** via le **système d'alarme** conformément à la **description du service** et aux présentes **CGU**. Lorsque nous fournissons les **services**, nous faisons preuve d'une compétence et d'un soin raisonnables.

6.2 Sélection des services

Il vous incombe de choisir les services et le système d'alarme qui conviennent à vos besoins et à ceux des **lieux protégés**.

6.3 Description des services

En vous inscrivant sur **l'application**, vous pourrez bénéficier des **services** décrits ci-après. En tout état de cause, il est précisé que **l'utilisateur** peut créer des accès à des **utilisateurs autorisés** qui bénéficieront en tout ou partie des mêmes **services** que lui.

a) Service d'autosurveillance

L'accès au service d'autosurveillance est gratuit pour les **utilisateurs** inscrits sur **l'application**.

Il vous permet notamment de :

- Paramétrer les codes d'activation et de désactivation de votre **système d'alarme** ;
- Armer et désarmer votre **système d'alarme** à distance ;
- Recevoir des notifications des activations et désactivation de **vos système d'alarme** par les **utilisateurs autorisés** ;
- Paramétrer des routines d'activation et de désactivation automatiques de **vos système d'alarme** ;
- Recevoir des notifications en cas d'intrusion ou de tentative d'intrusion ;
- Basculer certains éléments en mode « travaux », afin de les désactiver temporairement le temps de réaliser quelques travaux (afin d'éviter les faux déclenchements) ;
- Initier la prise d'une série d'images, à tout moment, via votre détecteur de mouvements image ou, le cas échéant, votre détecteur de mouvements vidéo.
- Visualiser en direct et enregistrer des séquences vidéo, à tout moment, via votre ou vos détecteur(s) de mouvements vidéo (si votre système en est doté d'au moins un), que votre ligne internet est stable, haut-débit et dispose d'une bande passante moyenne d'au moins 2 mégabits par seconde montants, et que chaque détecteur de mouvements vidéo est situé suffisamment proche de la centrale d'alarme (valeur RSSI égale ou inférieure à -73 dBm entre chaque détecteur de mouvements vidéo et la centrale). La valeur RSSI peut fluctuer en fonction de l'emplacement du/des détecteur(s) de mouvements vidéo au sein des lieux protégés, notamment de sa/leur proximité avec la centrale d'alarme, et de caractéristiques propres aux lieux protégés (présence de murs entre la centrale et le détecteur de mouvements images, épaisseur des murs, présence de meubles, etc.).

Pour plus d'informations sur les **services** proposés par **l'utilisateur**, celui-ci est invité à aller consulter le descriptif des **services** disponible à l'adresse suivante : <https://www.partenaires-verisure.fr/servicedesc>.

Aucune condition d'interopérabilité avec d'autre logiciel n'est prévue au titre des présents **services**.

b) Service de télésurveillance

Lors de votre inscription, vous pourrez, si vous le souhaitez, bénéficier d'un essai au service de télésurveillance gratuitement pour une durée limitée.

Cet essai ne bénéficie qu'à l'acquéreur ayant initialement acquis le boîtier Verisure Essentiel Vision auprès d'un revendeur agréé.

Ce service fait l'objet de conditions contractuelles distinctes, qu'il vous faudra accepter pour bénéficier de l'essai gratuit. Il vous faudra également nous communiquer vos coordonnées bancaires et un mandat de prélèvement SEPA. Le contrat signé précisera la durée de l'essai offert.

En tout état de cause, une fois l'essai offert achevé, le service de télésurveillance sera payant.

S'il n'est pas souscrit au service de télésurveillance dans un délai d'un (1) mois à compter de la création du **compte de l'utilisateur**, nous nous réservons la faculté de désactiver la carte SIM incluse dans le boîtier Verisure Essentiel Vision. En tout état de cause, en l'absence de souscription au service de télésurveillance, la désactivation de la carte SIM interviendra au plus tard sept (7) mois après la création du **compte de l'utilisateur**. Au-delà de cette date, si vous souhaitez souscrire au service de télésurveillance, le déplacement d'un technicien Verisure, facturé au tarif en vigueur, sera nécessaire pour procéder au remplacement de la carte SIM désactivée par une carte SIM fonctionnelle.

7. LA DURÉE DES SERVICES ET DES CGU

Les présentes **CGU** entrent en vigueur pour une durée indéterminée, à compter de leur acceptation et demeurent applicables pendant toute la durée d'utilisation de **l'application** par **l'utilisateur** ou les **utilisateurs autorisés**.

8. MODIFICATIONS DES CGU

8.1 Notre droit d'apporter des modifications aux services et/ou aux présentes CGU

Nous pouvons modifier les **services** et/ou les présentes **CGU** dans certaines circonstances. Par exemple :

- a) Afin de les adapter aux évolutions législatives ou réglementaires ; ou
- b) Pour rendre ces **CGU** plus claires ou les modifier sans **vous** désavantager de manière significative ; ou
- c) Pour mettre à jour les **services** afin de refléter les changements dans nos opérations ou notre modèle d'entreprise. Par exemple, des changements dans les technologies que nous utilisons, y compris l'utilisation (ou la cessation de l'utilisation) de technologies, de services ou d'infrastructures de tiers ou de sociétés affiliées ; ou
- d) Pour mettre en œuvre des ajustements et des améliorations techniques mineurs, par exemple pour faire face à une menace pour la sécurité ; ou
- e) Pour modifier, améliorer, mettre à jour ou ajouter un **service** ; ou
- f) Supprimer ou modifier un service lorsque le **service**, l'**équipement** ou les aspects du **système d'alarme** ou tout service ou infrastructure sur lesquels ils reposent changent ou deviennent obsolètes.

8.2 Notification préalable des changements

Les différentes modifications que nous prévoyons d'apporter aux présentes **CGU**, aux **services** ou au **système d'alarme** vous seront préalablement notifiées avant qu'elles n'entrent en vigueur. Si la modification peut avoir un impact significatif sur vous ou sur les **services**, nous vous en informerons et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors nous contacter pour mettre fin au **service** concerné ou au **contrat** avant que la modification n'entre en vigueur.

9. INSTALLATION - MISE EN PLACE – MISE A JOUR

9.1 Installation nécessaire

Nous fournissons nos **services** aux **utilisateurs** en utilisant l'**équipement** et le **système d'alarme**. L'**équipement** doit être installé au sein des **lieux protégés** et le **système d'alarme** doit être activé avant que nous puissions vous fournir les **services**.

9.2 Installation par vos soins

Lorsque vous installez vous-même l'un des **équipements**, vous devez :

- a) Lire et respecter les avertissements de sécurité figurant sur l'emballage et les notices ; et
- b) Suivre tous les conseils que nous vous fournissons sur la façon d'installer correctement l'**équipement** ; et
- c) Vous assurer qu'il est installé conformément à toutes les lois applicables. Il s'agit notamment de respecter la réglementation relative à la protection de la vie privée, les lois sur l'emploi et le recours à des électriciens qualifiés ou à d'autres professionnels pour l'installation de certains **équipements**.

9.3 Mises-à-jour de l'application

Dans le cadre des présentes CGU, les « mises à jour » désignent les mises à jour ou les modifications visant à maintenir, adapter ou faire évoluer les fonctionnalités de l'**application**, y compris les mises à jour de sécurité, que ces mises à jour soient nécessaires ou non au maintien de la conformité de l'**application**.

Il est expressément précisé que les dispositions de l'article 9.3 des présentes **CGU** ne s'appliquent qu'aux **utilisateurs consommateurs** en vertu des articles L217-18 et suivant du Code de la consommation.

- a) Mises à jour nécessaires au maintien de la conformité de l'**application**

Nous nous engageons à vous informer et à vous adresser les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité de l'**application** pendant une durée de deux ans à compter du moment où l'**équipement** vous a été remis. Nous vous informerons pour chaque mise à jour nécessaire, sa disponibilité, les modalités de son installation et les conséquences en cas de défaut d'installation.

Nous ne pourrions être tenus pour responsables des défauts de conformité causés par l'absence d'installation ou une installation incorrecte de la mise à jour, à moins que ce défaut d'installation ne résulte d'un manquement de notre part à la fourniture des informations ci-dessus ou à des lacunes dans les instructions relatives à l'installation.

- b) Mises à jour non-nécessaires au maintien de la conformité de l'**application**

Nous nous engageons à vous informer des mises à jour non nécessaires au maintien de la conformité de l'**application** et permettant par exemple l'amélioration ou l'adaptation à des évolutions techniques.

Cette information vous sera préalablement fournie par courriel (ou tout autre support durable).

Nous vous précisons que les mises à jour non nécessaires sont effectuées sans coût supplémentaire pour vous.

Vous pourrez refuser la mise à jour non nécessaire en cause ou, le cas échéant, la désinstaller ultérieurement si celle-ci a une incidence négative sur votre accès à l'**application**.

À moins que la mise à jour n'ait qu'une incidence mineure pour vous ou que nous vous permettons de conserver l'**application** de façon conforme sans ladite mise à jour, vous pourrez résoudre le contrat conclu sans frais et dans un délai maximal de trente (30) jours.

10. CONTENU UTILISATEUR

10.1 Comment nous pouvons traiter votre contenu utilisateur

- a) Lorsque votre **système d'alarme** comprend un **équipement** qui capture le **contenu de l'utilisateur**, ce **contenu** est votre propriété.
- b) Nous traiterons votre **contenu utilisateur conformément** à notre **politique de confidentialité** et au(x) **manuel(s) utilisateur** concerné(s). En particulier, nous :
 - i) hébergeons le **contenu utilisateur** sur nos infrastructures ou celles **de nos affiliés** ;
 - ii) conservons le **contenu de l'utilisateur** comme décrit dans notre **politique de confidentialité** ; et
 - iii) donnons accès au **contenu de l'utilisateur** à des tiers lorsque cela est obligatoire en vertu des lois applicables, par exemple en réponse à une demande légitime d'un organisme chargé de l'application de la loi ou d'un organisme de réglementation.

10.2 Utilisation du contenu des utilisateurs

- a) Il vous incombe de veiller à ce que l'utilisation que vous faites, ainsi que celle faite par les **utilisateurs autorisés**, du **système d'alarme** et de tout **contenu utilisateur** soit conforme aux lois en vigueur. Par exemple, les lois applicables peuvent interdire la surveillance en direct, l'enregistrement et le stockage de paroles prononcées entre des personnes, ce qui, en cas de violation, pourrait vous exposer, vous et/ou les **utilisateurs autorisés**, à une responsabilité personnelle ou à des sanctions pénales. Vous reconnaissez et acceptez que nous ne sommes pas responsables de votre utilisation du **contenu utilisateur** ni de votre non-respect de vos obligations légales, y compris en ce qui concerne le consentement ou la fourniture d'informations à des tiers, et que nous ne sommes pas non plus responsables de l'utilisation du **contenu utilisateur** par les **utilisateurs autorisés** ni de leur non-respect des obligations légales.
- b) Si vous ou d'**autres utilisateurs autorisés** partagez un **contenu utilisateur** avec quelqu'un (que ce soit dans le domaine public ou privé), vous et les utilisateurs autorisés êtes entièrement responsables de ce **contenu utilisateur** et de votre décision de partager le **contenu utilisateur**. Nous ne saurions être tenus responsables de toute perte ou de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de la décision de partager ou du partage ultérieur de ce **contenu utilisateur**.

11. GARANTIES LEGALES

A compter de l'acquisition des **équipements**, vous, bénéficiez, en qualité **d'utilisateur consommateur**, de garanties « légales », pour les **équipements** tels que précisées dans les conditions générales de vente mais également pour **l'application** qui sont détaillées ci-dessous :

« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant un délai d'un an à compter de la date de fourniture, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

« 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

« 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

« 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

« 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

« 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

« Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

« Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

« Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

« Le consommateur bénéficie, en outre, de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique. »

12. OBLIGATIONS DES PARTIES

12.1 Obligations de l'utilisateur

Dans le cadre de l'utilisation de **l'application**, vous vous engagez à ne pas porter atteinte à l'ordre public et à vous conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Vous vous engagez à :

- Utiliser **l'application**, le **système d'alarme** et le **contenu utilisateur** conformément à la législation applicable, à nos conseils et instructions et conformément à son objet tel que décrit dans les présentes **CGU** ;

- Procéder aux mises à jour techniques ou mises à niveau que nous mettons à votre disposition. Nous vous informons à ce titre que si les mises à jour n'ont pas été suivies, cela pourrait avoir un impact négatif sur votre accès à **l'application** ;
- Configurer vos appareils (téléphone) et vos programmes informatiques pour accéder à **l'application** et à utiliser votre propre logiciel de protection contre les virus ;
- **Vous** comportez de façon loyale et raisonnable à notre égard ainsi qu'à celui des tiers ;
- Être honnête et sincère dans les informations fournies sur **l'application** et les mettre régulièrement à jour ;
- Conserver les données de votre compte en toute sécurité et ne pas les communiquer à d'autres **utilisateurs** qui n'ont pas été autorisés (ex : les numéros d'identification du système d'alarme, les codes d'accès ou d'activation, les **identifiants** de votre **compte**, etc.) ;
- Nous avertir rapidement en cas de violation de la sécurité du **système d'alarme** ou de votre **compte** ;
- Ne pas détourner la finalité de **l'application** pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le Code pénal ou par toute autre disposition légale ou réglementaire ;
- Respecter la vie privée des tiers et la confidentialité des échanges ;
- Respecter nos droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments de **l'application** ;
- Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du Code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur **l'application**, notamment par l'intermédiaire de pratiques telles que le « web-scraping » ou en implémentant sciemment des virus ou autre technologie malveillante ou nuisible à **l'application** ;
- Ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à **l'application** ;
- Ne pas modifier les informations de **l'application** ;
- Ne pas utiliser l'application pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
- Ne pas diffuser des données ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre le fonctionnement normal de **l'application**.

12.2 Obligations de VERISURE

Notre obligation générale est une obligation de moyens. Il ne pèse sur nous aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

Nous nous engageons à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation du **compte** et de **l'application**, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

13. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

13.1 Avis de non-responsabilité

Cette section définit vos responsabilités lors de l'utilisation du **système d'alarme, de l'application** et des **services**. D'autres responsabilités sont définies ailleurs dans les présentes **CGU** et (le cas échéant) dans **l'application**. En tout état de cause, nous ne serons pas responsables de toute perte ou responsabilité résultant de votre manquement à l'une

de vos responsabilités ou obligations en vertu des présentes CGU ou de toute condition supplémentaire contenue dans l'**application** (le cas échéant).

13.2 Utilisation correcte

- a) Vous ne devez pas abuser des **services**, du **système d'alarme**, du **contenu utilisateur**, de ou de nos sites web, **applications**, systèmes et infrastructures ou de ceux de nos **affiliés**, ni les utiliser de quelque manière qui :
 - i. soit nuisible, frauduleuse, trompeuse, menaçante, abusive, vulgaire, harcelante, diffamatoire, obscène ou autrement répréhensible ; ou
 - ii. porte atteinte à la vie privée d'une autre personne ou qui contient des informations privées, personnelles ou confidentielles d'une autre personne sans le consentement légalement requis de cette personne et/ou sans notification préalable ; ou
 - iii. Qui soit malveillante nuisible d'un point de vue technologique ou informatique, par exemple si vous introduisez sciemment des virus, des chevaux de Troie, des vers, des bombes logiques ou d'autres éléments similaires dans le **service** concerné, le **système d'alarme**, le **contenu de l'utilisateur**, notre ou nos sites web, nos applications, nos systèmes ou **notre** infrastructure.
- b) Nous pouvons, à notre discrétion, retirer et/ou détruire le **contenu utilisateur** de l'application ou de nos systèmes, infrastructures ou ceux de nos affiliés si nous estimons qu'il n'est pas conforme à la législation applicable ou aux présentes CGU ou menace autrement notre réputation ou notre capacité à nous conformer aux lois applicables.
- c) Vous vous conformerez rapidement aux instructions que nous vous donnons ou aux demandes que nous formulons, si nous vous soupçonnons, vous ou tout autre **utilisateur autorisé**, d'utiliser les **services**, l'**application** et/ou du **contenu utilisateur** de manière abusive.
- d) Vous devez nous avertir rapidement si vous perdez un **équipement** ou si vous pensez qu'il a été volé, et désactiver rapidement cet **équipement** du **système d'alarme**. Il s'agit par exemple de la perte ou du vol des badges.

13.3 Si vous quittez les lieux protégés, permettez à d'autres personnes d'y habiter ou vendez le système d'alarme

- (a) Si vous déménagez, vous devez nous en informer rapidement et mettre à jour vos coordonnées dans l'application ;
- (b) Vous devez nous avertir rapidement si vous vendez ou cédez l'**équipement** / le **système d'alarme** pour qu'il soit utilisé par quelqu'un d'autre, y compris si vous le laissez dans les **lieux protégés** que vous avez quittés ou que vous louez. Nous pourrions ainsi déconnecter l'**équipement** de votre (vos) compte(s) et demander au nouveau propriétaire ou utilisateur de créer son propre compte pour pouvoir utiliser l'équipement. Cette opération nécessitera le passage d'un de nos techniciens pour réaliser les manipulations nécessaires sur l'équipement. Cette opération sera facturée au nouveau propriétaire ou au nouvel utilisateur au tarif en vigueur pour le déplacement et la main d'œuvre d'un technicien ;
- (c) Outre la section 13.3 ci-dessus, si vous autorisez des tiers (tels que des visiteurs) à utiliser les **lieux protégés** pendant la durée du **contrat**, il vous incombe de veiller à ce qu'ils soient informés de l'existence du **système d'alarme** et des **services**, de leur fonctionnement et de vos droits d'accès au système d'alarme, ainsi que de leurs droits d'accès.

13.4 Assurance et adéquation des services

Il vous incombe de vérifier si le **système d'alarme**, l'**équipement** et/ou les **services** connexes que vous avez choisis sont conformes à votre police ou à vos polices d'assurance ou s'ils ont une incidence sur celles-ci. Nous n'acceptons aucune responsabilité dans le cas où un assureur rejette en totalité ou en partie toute demande d'indemnisation résultant de l'utilisation et du fonctionnement du **système d'alarme**, de l'**équipement** ou des **services**, que ce soit à des **fins de commodité** ou autres.

L'**équipement**, le **système d'alarme** et les **services** sont utilisés sous votre seule responsabilité quant au respect des règles auxquelles vous êtes soumis(e) en matière de sécurité. Si votre police d'assurance ou toute autre disposition légale ou contractuelle vous impose le respect de dispositions ou normes particulières en matière de sécurité, de catégorie de matériels, d'installation, de maintenance, de télésurveillance, vous avez la responsabilité de vérifier vos obligations. Verisure ne fait pas l'analyse de vos obligations en la matière.

13.5 Autre

En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'**application** ou des **services**, vous êtes seul(e) responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

Vous êtes par ailleurs seul(e) responsable :

- Des actions réalisées sur l'**application** par les **utilisateurs autorisés** ;
- Du respect des présentes **CGU** par les **utilisateurs autorisés**.

14. RESPONSABILITÉ DE VERISURE

Nous déclinons toute responsabilité notamment :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à l'**application** pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées. Vous reconnaissez que notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnements ou d'interruptions desdits réseaux de transmission ;
- En cas d'attaques virales, intrusion illicite dans un système de traitement automatisé de données ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'**application**, de l'**équipement** ou du **système d'alarme** par un **utilisateur**, un **utilisateur autorisé** et/ou un tiers ;
- Relativement au contenu des sites internet tiers vers lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur l'**application** ;
- En cas de non-respect des présentes **CGU** imputable aux **utilisateurs** et/ou aux **utilisateurs autorisés** ;
- En cas de retard ou d'inexécution de ses obligations, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure définie à l'article « Force Majeure » ;
- En cas de cause étrangère non imputable à VERISURE, notamment en cas de :
 - o interférences ou brouillages d'origine radioélectrique, électromagnétique ou électrique affectant la gamme radio utilisée par le **système d'alarme** ou l'**équipement** ;

- interférences sur la ligne électrique reliée au **système d'alarme** ou **l'équipement** ;
 - carences, interruptions de services ou modifications quelconques survenant au niveau de toutes entreprises ou services publics ou privés agissant en amont ou en aval de **l'équipement** et du **système d'alarme**, tels que opérateurs de télécommunications, les fournisseurs d'accès à internet, l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART), l'EDF, la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, les Pompiers, le SAMU... ;
 - sinistres intervenus dans ou autour des **lieux protégés** ou de nos locaux, tels que tempête, foudre, explosion, dégâts des eaux, émeute et autres cas de force majeure tels que définis à l'article « Force Majeure » ;
 - dégradations éventuellement causées par les services publics d'urgence (la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, les Pompiers, le SAMU, etc.) à vos biens meubles ou immeubles lors de l'une de leur intervention consécutive à l'alerte de leurs services par un **utilisateur** à la suite d'un déclenchement du **système d'alarme** sur les **lieux protégés** ;
 - accident de toute sorte affectant l'équipement et le système d'alarme ou le réseau électrique : choc, surtension, foudre, inondation, et d'une manière générale tous les événements qui résultent d'une utilisation ou d'une situation anormale ou d'une mauvaise utilisation du **système d'alarme** ;
 - défektivité, inadaptation ou changement de votre ligne internet.
- En cas d'agissement illicite de **l'utilisateur** ou d'un **utilisateur autorisé** ;
 - En cas de non-respect de **l'utilisateur** ou d'un **utilisateur autorisé** des instructions d'installation et de mis en service ;
 - Concernant l'entretien, la maintenance curative ou préventive, ou la réparation de **l'équipement** et du **système d'alarme** ;

En cas d'utilisation combinée des **Services** avec des matériels informatiques connectés incompatibles et/ou non conformes aux normes en vigueur. Par ailleurs, VERISURE n'assume, dans les limites permises par la réglementation applicable, aucune responsabilité envers les tiers qui pourraient utiliser **l'équipement**, le **système d'alarme** ou les **services**.

En tout état de cause, sauf cas de faute lourde nous étant imputable, notre responsabilité est, de convention expresse, limitée à l'égard des **utilisateurs professionnels**, à un plafond d'indemnisation de 5 000€ pour l'ensemble des dommages directs qui pourrait en découler. En outre, sont expressément exclus notre la responsabilité la réparation des dommages immatériels, tels que notamment la perte de jouissance, la perte de recettes, les pertes d'exploitation, la perte commerciale ou la perte d'image, la perte de chance, ainsi que les dommages indirects de toute nature.

15. **FORCE MAJEURE**

Notre responsabilité ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes **CGU** découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un évènement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion des **CGU** et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution des **CGU**. Si l'empêchement est définitif, les **CGU** sont résolues de plein droit et les **parties** sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues par les articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un évènement revêtant les caractéristiques de la force majeure, nous nous engageons à **vous** informer dès que possible.

16. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Vous reconnaissez les droits de propriété intellectuelle de **VERISURE** sur **l'application**, ses composantes et les contenus y afférant et renoncez à contester ces droits sous quelque forme que ce soit.

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, solutions logicielles et textes et tout autre contenu sur **l'application** sont notre propriété intellectuelle exclusive et ne peuvent pas être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse de notre part sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, de **l'application** et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans notre autorisation préalable expresse, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants et L 713-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

En particulier, nous interdisons expressément en tant que producteur de base de données :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de sa base de données sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ;
- La réutilisation, par la mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, y compris les méthodes assimilables au scrapping des contenus (photographies, description etc...) publiés sur l'application.

L'acceptation des présentes **CGU** vaut reconnaissance de nos droits de propriété intellectuelle et engagement à les respecter.

Nous vous accordons une licence personnelle, non-exclusive et non cessible vous autorisant à utiliser **l'application** et les informations qu'elle contient conformément aux présentes **CGU**.

Toute autre exploitation de **l'application** et de son contenu est exclue du domaine de la présente licence et ne pourra être effectuée sans notre autorisation préalable expresse.

Vous vous portez-fort du respect par les utilisateurs autorisés, des termes de la licence détaillée au présent article.

17. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour toute question ou réclamation, veuillez contacter le Service Client selon les modalités suivantes :

- Par email à l'adresse : assistance-vbox@verisure.fr ;
- Par téléphone aux Heures Ouvrées au numéro suivant : 09 69 32 09 00 (appel non surtaxé).

18. DONNÉES PERSONNELLES

18.1 Démarchage téléphonique

Tout utilisateur consommateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL accessible à l'adresse suivante : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

Conformément à la [loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux](#), tout professionnel se réserve le droit de démarcher un consommateur inscrit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet dudit contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité.

18.2 Généralités concernant le traitement des données personnelles

Afin de vous rendre les **services**, nous sommes tenus de traiter vos données personnelles conformément au **RGPD**. Notre rôle au sens du **RGPD** dépend des circonstances.

Vous êtes notamment responsable de l'utilisation du **système d'alarme** à des fins de **commodité** et/ou de la création et de la visualisation de **contenu utilisateur** d'une manière qui n'enfreint pas les lois et règlements applicables. Nous fournissons des informations générales sur ce qu'il faut prendre en compte lorsque vous traitez des données personnelles en tant que responsable unique du traitement et lorsque l'exemption domestique prévue par le **RGPD** peut s'appliquer. Nous vous invitons à consulter notre guide à destination des utilisateurs en matière de protection des données personnelles et de respect de la vie privée, en Annexe II des présentes

18.3 Comment nous pouvons traiter vos données personnelles en tant que responsable du traitement

La nature de notre activité et les **services** que nous fournissons nous obligent à traiter vos données personnelles en tant que responsable du traitement. Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont nous traitons vos données personnelles et vos droits en tant que personne concernée dans notre **politique de confidentialité**.

Nous pouvons mettre à jour notre **politique de confidentialité** à tout moment et nous nous engageons à vous en informer le cas échéant. La dernière version de la **politique de confidentialité** sera disponible à l'adresse suivante : <https://www.verisure.fr/politique-de-confidentialite>.

18.4 Comment nous pouvons utiliser les données personnelles des utilisateurs autorisés

- a) Lorsque vous nous fournissez des informations sur les **utilisateurs autorisés** ou lorsque cette personne procède à la création d'un compte chez nous, nous n'utiliserons ces informations que de la manière décrite dans notre **politique de confidentialité**.
- b) Vous devez vous assurer que ces personnes acceptent que vous partagiez leurs données avec nous et vous devez leur fournir une copie de notre **politique de confidentialité** lorsque vous nous fournissez leurs données.

18.5 Comment nous pouvons traiter des données personnelles en votre nom

Nous pouvons traiter des données personnelles en votre nom, en tant que sous-traitant, lorsque vous traitez des données à caractère personnel dans le cadre de l'utilisation de **nos services** et/ou de la création ou de la visualisation du **contenu utilisateur** issu du **système d'alarme**. Nous ne le ferons que conformément à vos instructions, telles que spécifiées à

l'annexe I. L'annexe I régit la manière dont nous pouvons traiter les données personnelles et les droits et obligations que nous avons vis-à-vis de l'autre.

19. AUTRES CLAUSES IMPORTANTES

19.1 Droit de transférer le contrat

Les CGU sont conclues entre vous et nous. Vous ne pouvez pas les transférer à une autre personne ou à d'autres locaux, sauf si nous en convenons par écrit avec vous.

Nous pouvons transférer nos droits et obligations en vertu des CGU à une autre organisation, mais cela n'affectera pas vos droits ou nos obligations en vertu des présentes **CGU**. Il peut s'agir, par exemple, de la fourniture de **services** par des sous-traitants

19.2 Validité des CGU

Si un tribunal ou une autorité compétente décide que l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non-écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses, qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision ne vous autorise en aucun cas à méconnaître les présentes CGU.

19.3 Dispositions générales

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanent ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

20. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

LES PRÉSENTES CGU AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE L'UTILISATEUR ET VERISURE SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

En cas de différend survenant entre VERISURE et un **utilisateur** au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes **CGU**, les **parties** s'efforceront de le régler à l'amiable.

Dans un tel cas de figure, l'**utilisateur** est tout d'abord invité à contacter le **Service Client** de VERISURE.

20.1 A l'égard des utilisateurs consommateurs

Dans l'hypothèse où aucun accord amiable ne serait trouvé, il sera proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance du tout conflit relatif au présent contrat, y compris portant sur sa validité.

En application de l'article L 616-1 du Code de la consommation, l'**utilisateur** qui a la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation peut enclencher la procédure de médiation.

Ainsi, en cas de réponse non satisfaisante ou en l'absence de réponse de la part de VERISURE dans un délai de 30 jours suivant cette réclamation écrite, l'**utilisateur consommateur** peut contacter le médiateur désigné par VERISURE à savoir : la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe (« CPMVD »), laquelle pourra être saisie selon les modalités suivantes :

- Soit par le formulaire en ligne sur son site internet (<http://mediation-vente-directe.fr/>) ;
- Soit par voie postale à CPMVD 1, rue Emmanuel Chauvière 75015 Paris, soit par courriel (info@cpmvd.fr). Tél : 01 42 15 30 00.

La CPMVD recherchera gratuitement et confidentiellement un règlement amiable au litige. Pour plus d'informations sur cette procédure de médiation, l'**utilisateur** peut consulter le lien suivant <http://mediation-vente-directe.fr/> ». La CPMVD a compétence exclusive pour traiter, dans le cadre d'un processus de médiation, les différends nés des présentes **CGU**. Les parties ne peuvent utiliser un autre système de médiation.

Tout consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, l'**utilisateur consommateur** ou VERISURE peut à tout moment se retirer du processus.

DANS L'HYPOTHÈSE OU LA MÉDIATION ÉCHOQUERAIT OU NE SERAIT PAS ENVISAGÉE, LE LITIGE AYANT PU DONNER LIEU À UNE MÉDIATION SERA CONFIE AU TRIBUNAL COMPÉTENT.

20.2 A l'égard des utilisateurs professionnels

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différent pouvant survenir entre elles au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes **CGU**.

À DÉFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DÉLAI D'UN (1) MOIS À COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ÊTRE SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES AUXQUELS IL EST EXPRESSEMENT FAIT ATTRIBUTION DE LA COMPÉTENCE DE TRANCHER LE LITIGE.

21. GLOSSAIRE

Cette section précise le sens particulier des mots ou des phrases qui apparaissent en gras dans le texte ci-dessus.

Terme	Signification
Affiliés	Tous nos fournisseurs, prestataires ou sous-traitants, toutes les sociétés membres du groupe Verisure et leurs fournisseurs.
Application	L'application mobile VERISURE téléchargeable sur l'App Store et Google Play.
Accord sur le traitement des données	Accord au sens de l'annexe I – Accord sur le traitement des données.
Compte	Un compte que vous et les utilisateurs autorisés devez créer pour vous connecter au système d'alarme et aux services et les utiliser.
CGU / Conditions Générales d'Utilisation	Les présentes conditions contractuelles mises à disposition sur la page d'accueil de l' application régissant l'utilisation de celle-ci et que tout utilisateur de l' application doit accepter lors de son inscription.

Terme	Signification
Contenu de l'utilisateur	Les enregistrements réalisés par l' équipement , tels que les enregistrements de sons, d'images ou de vidéos.
Service Client	<p>Nos agents du Service Client sont là pour vous aider à répondre à toutes les questions relatives à votre contrat, à votre compte utilisateur, à votre système d'alarme et à vos services, et peuvent être contactés aux Heures Ouvrées en vous munissant de votre numéro client et en utilisant les coordonnées suivantes :</p> <p>Verisure, A l'attention du Service Client, 1 Place du Général de Gaulle, 92160 Antony, France ; assistance-vbox@verisure.fr ; 09 69 32 09 00 (appel non-surtaxé).</p>
Equipement	L'équipement fourni dans votre boîtier Verisure Essentiel Vision.
Espace Client	Notre site web client, que nous appelons « MyPages » et auquel vous pouvez accéder via ce lien : https://mypages.verisure.com/login .
Heures Ouvrées	Les heures de travail usuelles entendues comme toute heure travaillée du lundi au vendredi, entre 8h et 20h et le samedi de 9h à 19h.
Identifiants	Identifiant de l'Utilisateur et le mot de passe choisi par ses soins lors de son inscription (ou modifié au cours de son utilisation de l'Application)
Lieux protégés	Les locaux où l' équipement est installé.
Manuel(s) utilisateur	Le(s) manuel(s) utilisateur qui résume(nt) les principales caractéristiques et fonctions du système d'alarme et les éventuelles instructions d'utilisation fournies dans votre boîtier Verisure Essentiel Vision.
Parties	Au pluriel désigne ensemble VERISURE et l'utilisateur . Au singulier, désigne une seule des deux parties .
RGPD	Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
Service(s)	Les services que nous fournissons par l'intermédiaire de l'application et pouvant notamment inclure, mais sans que cette liste ne soit exhaustive ou limitative :

Terme	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • Un support téléphonique aux Heures Ouvrées pour la mise en service du système d'alarme ;La gestion du système d'alarme (comme la gestion d'un compte d'utilisateur) ; • La notification de l'utilisateur et, le cas échéant des utilisateurs autorisés, en cas de réception d'un signal d'alarme (c'est-à-dire d'une information émise par le système d'alarme installé au sein des lieux protégés) ; • Le pilotage à distance du système d'alarme, pouvant inclure la possibilité d'armer et désarmer le système d'alarme.
Sous-traitant ultérieur	La personne morale que nous avons engagée en tant que sous-traitant pour effectuer des activités de traitement spécifiques en votre nom (Annexe I (B)).
Système d'alarme	L' équipement , l' application , l' Espace Client , ainsi que tout autre élément et/ou logiciel que nous utilisons pour vous fournir les services .
Verisure / nous / notre / nos	Verisure, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 345 006 027 et dont le siège social est localisé au 1 place du Général de Gaulle – 92160 Antony. Nous disposons de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité le 17/07/2019. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient
Vous / votre/ utilisateur	La personne qui conclut les présentes CGU .
Utilisateur autorisé	Toute personne qui accède au compte de l' utilisateur lui permettant de bénéficier des services . Dans le cadre des présentes CGU , l' utilisateur autorisé peut notamment désigner un membre de la famille de l' utilisateur .
Utilisateur consommateur	L' utilisateur , personne physique qui conclut les présentes CGU et qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.
Utilisateur professionnel	L' utilisateur , personne physique ou morale, publique ou privée, qui conclut les présentes CGU et qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

ANNEXE I

ACCORD SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES

La présente ANNEXE I – Accord de traitement des données – constitue une annexe aux **CGU** et en fait partie intégrante. Elle s'applique lorsque Verisure agit en tant que Sous-traitant des données relatives aux **services** et/ou au **contenu utilisateur** du **système d'alarme**. Dans ce cas, nous nous engageons à :

- a) ne traiter les données à caractère personnel que conformément à vos instructions documentées en tant que responsable du traitement, y compris en ce qui concerne les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale, sauf si la législation de l'Union européenne ou d'un État membre de l'Union européenne à laquelle nous sommes soumis l'exige, auquel cas nous vous informerons de cette obligation légale avant le traitement, à moins que cette législation n'interdise une telle information pour des motifs importants d'intérêt public. Les instructions doivent toujours être documentées et vos instructions initiales sont exposées dans la présente Annexe I et dans l'Annexe I(A) ;
- b) veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel se soient engagées à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale de confidentialité appropriée ;
- c) prendre toutes les mesures requises conformément à l'article 32 du **RGPD** ;
- d) vous assister, en tenant compte de la nature du traitement, en prenant les mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans la mesure du possible, pour vous permettre de remplir votre obligation de répondre aux demandes concernant l'exercice des droits de la personne concernée conformément au chapitre III du **RGPD** ;
- e) vous aider, en tenant compte du type de traitement et des informations dont nous disposons, à faire en sorte que vos obligations puissent être remplies de la manière prévue aux articles 32 à 36 du **RGPD** ;
- f) supprimer ou vous renvoyer toutes les données à caractère personnel selon vos instructions lorsque nous cessons de traiter des données à caractère personnel en votre nom, et à cesser de traiter ou d'utiliser d'une autre manière les données à caractère personnel vous concernant, à moins que les lois de l'Union européenne ou d'un État membre de l'Union européenne n'exigent le stockage des données à caractère personnel ; et
- g) vous accorder l'accès à toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues à l'article 28 du **RGPD** et pour permettre et contribuer aux audits, y compris les inspections, qui sont effectués par vous ou par un tiers mandaté par vous (qui n'est pas un de nos concurrents).

En ce qui concerne le point g), nous vous informerons immédiatement si nous pensons qu'une instruction est contraire au **RGPD** ou à toute autre loi de l'Union européenne ou d'un État membre de l'Union européenne.

Nous n'engagerons pas de **sous-traitant ultérieur** sans votre autorisation écrite préalable, spécifique ou générale. Une liste des **sous-traitants ultérieurs** agréés au moment de la conclusion des présentes conditions figure à l'Annexe I. Nous disposons de votre autorisation générale écrite pour l'engagement de sous-traitants. Nous vous informerons par écrit de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement de **sous-traitants ultérieurs** au moins trente (30) jours à l'avance, vous donnant ainsi la possibilité de vous opposer à ces changements avant l'engagement des sous-traitants concernés. Lorsque nous engageons un **sous-traitant ultérieur** pour effectuer des activités de traitement spécifiques en votre nom, les mêmes obligations de protection des données

que celles énoncées dans les présentes conditions lui sont imposées par voie contractuelle, notamment en fournissant des garanties suffisantes pour mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées conformément au **RGPD**. Si un **sous-traitant ultérieur** ne respecte pas ses obligations en matière de protection des données, Verisure reste entièrement responsable de l'exécution des obligations du **sous-traitant ultérieur**. Nous nous engageons à respecter les conditions énoncées ci-dessus pour l'engagement de **sous-traitants ultérieurs**.

En tant que responsable du traitement des données, vous devez également respecter les obligations du responsable du traitement des données en vertu du **RGPD**.

Si l'exemption domestique prévue par le **RGPD** s'applique à votre traitement de données à caractère personnel, les points d) et e) ne s'appliquent pas.

Le présent **accord de traitement des données** est valable pendant toute la durée du traitement des données personnelles par Verisure.

Chaque **partie** indemnise l'autre partie et la tient à l'écart de toute réclamation, sanction, dommage, dépense (y compris les frais raisonnables d'avocat) et perte directe résultant de, ou liée à, tout manquement de cette **partie** et/ou d'une personne ou société autorisée par cette **partie** à traiter des données à caractère personnel à se conformer aux dispositions du présent **accord sur le traitement des données**.

Les dispositions relatives aux lois applicables et au règlement des litiges dans les **CGU** s'appliquent également au présent **accord sur le traitement des données**.

Si les informations stipulées dans les **CGU** sont en contradiction avec la présente Annexe I, cette dernière prévaut.

ANNEXE I (A)

INSTRUCTIONS

1. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

1.1 Objectif du traitement

Afin de permettre la fourniture des services et de permettre la création et la visualisation de **contenus utilisateur dans le cadre des services**, nous traitons les données personnelles en les transmettant de l'**équipement** à l'**application** et/ou au **compte utilisateur, ainsi qu'en** les stockant.

1.2 Objet du traitement

L'objet du traitement est la fourniture des **services de** Verisure, qui comprennent votre **utilisation à des fins de commodité** et la possibilité de créer et de consulter du **contenu utilisateur**.

1.3 Catégories de données personnelles

En fonction des **services** et des **équipements** que vous avez choisis, nous collecterons et traiterons les catégories suivantes de données à caractère personnel :

- (a) des images fixes ; et/ou
- (b) des séquences vidéo ; et
- (c) des enregistrements audio.

1.4 Catégories de personnes concernées

Les contenus collectés par votre utilisation des **services** impliquent que nous traitons les données personnelles des personnes présentes au sein des **lieux protégés**.

1.5 Activités de traitement (nature du traitement)

L'utilisation à des fins de commodité et le **contenu utilisateur** comprennent des fonctionnalités telles que

- (a) enregistrement d'images ;
- (b) consultation en direct et enregistrement de séquences vidéo.

1.6 Transfert vers des pays tiers

Voir Annexe I (B).

1.7 Durée du traitement

Chaque fois que vous procédez de façon spontanée à une demande d'enregistrement image sur l'**application**, nous n'avons pas accès à ces enregistrements. Ces enregistrements sont accessibles jusqu'à 2 semaines sur l'**application** (en fonction de votre système).

2. MESURES DE SECURITE TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES

2.1 Détermination des devoirs et obligations du personnel

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que notre personnel comprend les règles de sécurité régissant l'exercice de leurs fonctions ainsi que les conséquences en cas de non-respect de celles-ci.

2.2 Identification et authentification

Nous veillons à ce que l'accès aux systèmes d'information soit limité strictement aux membres du personnel qui en ont besoin dans le cadre de leur fonction.

Lorsque le mécanisme d'authentification est basé sur un mot de passe, il y aura une procédure d'attribution, de distribution et de stockage des mots de passe pour maintenir leur confidentialité et leur intégrité.

L'authentification (par exemple, les exigences en matière de mot de passe) pour accéder aux systèmes dans lesquels se trouvent des données à caractère personnel est régie par des normes de sécurité internes fondées sur des bonnes pratiques acceptées.

2.3 Contrôle d'accès aux données personnelles

Les utilisateurs ne seront autorisés à accéder qu'aux données et ressources dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions.

Des mécanismes seront mis en place pour empêcher les utilisateurs d'accéder aux données ou aux ressources avec d'autres droits que ceux autorisés.

Seul le personnel dûment autorisé peut accorder, modifier ou annuler l'accès autorisé aux données et aux ressources.

Tout le personnel qui ne travaille pas pour nous qui accède aux ressources est soumis aux mêmes conditions et obligations de sécurité que le personnel du sous-traitant.

2.4 Cryptage des données

- Protection de manière adéquate l'information tout au long du cycle de vie (création, stockage, transmission et destruction).
- Procédures pour s'assurer que les données de production ne sont pas utilisées dans des environnements autres que la production.
- Chiffrement des informations en transit sur les réseaux publics à l'aide de techniques de cryptage standard de l'industrie.

2.5 Traçabilité

Les activités des utilisateurs seront enregistrées afin d'assurer une traçabilité minimale de ce qui se passe lors du traitement des données personnelles dont le responsable de traitement est responsable :

- Connexions.
- Escalade des privilèges.
- Événements système.
- Événements d'accès aux objets.

Le **sous-traitant** doit permettre au responsable de traitement d'accéder au journal d'accès à tout moment, le cas échéant.

Le **sous-traitant** dispose d'une procédure pour signaler et traiter tout incident (faille de sécurité) qui affecte les données personnelles dont le **responsable de traitement** est responsable, y compris un registre pour décrire le type d'incident, lorsqu'il s'est produit ou, le cas échéant, a été détecté, la personne qui le signale, à qui il est signalé, les effets qu'il a pu avoir, les mesures correctives appliquées et leur résolution.

Le registre des incidents sera mis à la disposition du **responsable de traitement** chaque fois qu'il aura besoin de le vérifier ou de l'examiner, pour les incidents affectant les données personnelles dont il est responsable. S'il y a un incident qui a un impact significatif pour le **client**, le **responsable de traitement** et le **sous-traitant** tiendront une réunion.

2.6 Gestion des supports physiques et des documents contenant des données personnelles

Tous les supports et documents physiques sont étiquetés de manière appropriée, inventoriés et l'accès est limité au personnel autorisé.

Chaque fois que des documents sont déplacés, des mesures appropriées doivent être prises pour éviter tout vol, perte ou accès inapproprié à l'information pendant le transport.

Chaque fois qu'un document ou un support physique contenant des données à caractère personnel doit être jeté, il doit être détruit ou effacé en adoptant des mesures visant à empêcher l'accès aux informations qu'il contient ou leur récupération ultérieure.

2.7 Sauvegardes et récupération de données

Le **sous-traitant** mettra en œuvre des mesures appropriées pour assurer la disponibilité et la récupération des données personnelles.

2.8 Tests avec des données réelles

Les tests à effectuer avant la mise en œuvre ou la modification des systèmes d'information utilisés dans le traitement des fichiers contenant des données personnelles ne seront pas effectués sur des données réelles, sauf lorsque le niveau de sécurité correspondant au type de fichier concerné peut être garanti.

2.9 Destruction d'informations

Le **sous-traitant** ne conservera et ne traitera les données à caractère personnel reçues que pour la durée nécessaire à l'exécution du contrat, à moins qu'une période de conservation légale ou professionnelle ne nécessite une durée de conservation plus longue.

ANNEXE I (B)**Liste des sous-traitants autorisés**

Nous sommes autorisés à engager les **sous-traitants** suivants pour le traitement des données à caractère personnel au nom du responsable du traitement, voir l'annexe I.

Nom du sous-traitant	Numéro d'immatriculation de l'entreprise	Description du traitement	Lieu de traitement des données à caractère personnel (pays)
AWS	Amazon Web Services EMEA SARL 38 Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.	Stockage des données (cloud)	EEE
Azure	Microsoft Iberica S.R.L. Paseo Del Club Deportivo 1, Centro Empresarial La Finca, Edificio 1. 28223 Pozuelo de Alarcón, Madrid. Spain. VAT Number: ESB78603495	Stockage des données (cloud)	EEE

ANNEXE II

GUIDE A DESTINATION DES UTILISATEURS EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET DE RESPECT DE LA VIE PRIVEE

La version du présent guide s'adresse aux **utilisateurs** dont le **système d'alarme** VERISURE (i) n'est pas installé par VERISURE ou un de ses représentants, et (ii) ni associé à un service de télésurveillance opéré par VERISURE.

1. Objet du guide

Nous avons préparé ce guide pour vous aider à comprendre comment utiliser les services disponibles sur l'**application** et/ou l'**Espace Client**, et plus généralement tout dispositif d'interphonie, de photodétection, de vidéosurveillance/vidéoprotection ou de contrôle par badges (ci-après individuellement ou collectivement désignés sous « **dispositif(s)** ») composant éventuellement votre **système d'alarme**, conformément à la Réglementation sur la protection des données.

Ce guide fournit des informations importantes sur les responsabilités légales que vous avez. N'utilisez pas les **services** ou les **dispositifs** si vous ne comprenez pas ou n'êtes pas à l'aise avec les obligations légales et/ou contractuelles mises à votre charge.

Ce guide ne vise pas à fournir un exposé exhaustif de la Réglementation sur la protection des données à caractère personnel, et ne constitue en aucun cas un conseil ou une consultation juridique. Si vous avez des préoccupations ou des questions à ce sujet, nous vous invitons à solliciter un conseil juridique et à consulter les guides et lignes directrices publiés par le Conseil Européen de la Protection des Données et par votre autorité de contrôle locale en charge de la protection des données personnelles. Cette autorité est en France la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (<https://www.cnil.fr>).

2. Réglementation sur la protection des données personnelles

La Réglementation sur la protection des données encadre la collecte, l'utilisation et le traitement des données personnelles. Elle vise à protéger le droit des individus à la vie privée. Elle vous impose notamment des obligations légales quant à l'utilisation de tout **dispositif**, notamment la façon dont ils sont positionnés, la signalisation requise au sein des lieux équipés de tels **dispositifs**, et la façon dont le traitement de données personnelles dans le cadre de l'utilisation de ces **dispositifs** doit être effectué. Est donc notamment concernée l'utilisation à votre initiative d'un ou plusieurs détecteurs images, d'une caméra et de certains services de l'**application** et/ou de l'**Espace Client**.

Si vous utilisez un des services au sein de votre foyer, la Réglementation sur la protection des données peut ne pas s'appliquer à vous, comme nous le décrivons dans les développements ci-dessous.

3. Installation et positionnement des dispositifs

Lorsque le **dispositif** est un dispositif de photodétection ou de vidéosurveillance/vidéoprotection (comme un détecteur de mouvements images ou une caméra), son emplacement et son positionnement sont très importants du point de vue de la protection des données personnelles, notamment car un tel **dispositif** peut capturer des images qu'un individu ne s'attendait pas à être enregistrées.

L'installation des **dispositifs** étant réalisée par vos soins (ou ceux d'un tiers que vous aurez désigné), vous endossez la responsabilité d'installer les **dispositifs** conformément à la réglementation applicable.

En tout état de cause, nous vous rappelons, et sans que cette liste ne soit exhaustive, quelques principes simples en matière d'installation d'un ou plusieurs **dispositifs** :

- ne procéder à leur installation que dans les zones où existe un risque d'atteinte à la sécurité des biens ou des personnes ;

- limiter le champ de vision du **dispositif** à l'intérieur de votre propriété, afin que ne soient pas inclus la voie publique ou le voisinage ;
- ne pas les installer dans une zone au sein de laquelle un individu ne s'attend raisonnablement pas à ce que son image soit capturée (exemple : toilettes, vestiaires, etc.) ;
- si la jouissance du lieu est partagée par plusieurs personnes (exemple : copropriété, collocation, etc.), il vous appartient d'obtenir les autorisations éventuellement nécessaires à l'installation et l'utilisation des **dispositifs** ;
- si vous employez des personnes à votre domicile, vous devez, en tant qu'employeur, procéder à l'information individuelle de chaque employé ;
- ils ne doivent pas être utilisés pour surveiller de façon permanente vos salariés, les autres membres de votre foyer ou tout autre individu.

4. Lorsque vous utilisez les dispositifs ou services au sein de votre foyer

Lorsque vous utilisez les **dispositifs** au sein de votre foyer, le **RGPD** est peu susceptible de s'appliquer à vous. Le **RGPD** ne s'applique pas aux traitements de données personnelles effectués par un particulier au cours d'activités strictement personnelles ou domestiques, et donc sans lien avec une activité professionnelle ou commerciale (ci-après désignée « l'exemption domestique »).

Pour autant, cette exemption domestique est limitée. Les règles du **RGPD** peuvent notamment s'appliquer à vous si vous :

- employez du personnel exerçant son activité au sein de votre domicile (personnel de nettoyage, de jardinage, en charge de garder des enfants, aide-soignant, etc.) ;
- capturez des images en dehors de votre propriété,
- diffusez des images sur les réseaux sociaux ou via un autre média public.

En tout état de cause, que les règles du **RGPD** s'appliquent à vous ou non, vous devez respecter le droit à la vie privée de chaque individu, y compris les membres de votre foyer, vos amis ou vos visiteurs. L'atteinte à la vie privée constitue un délit pénal passible pour les personnes physiques d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende dès lors que la captation, l'enregistrement, ou la transmission d'image d'une personne ou de paroles prononcées par elle est accomplie sans son consentement.

5. Panonceaux d'information

Vous devez positionner un ou des panonceau(x) d'information sur les lieux d'implantation des **dispositifs** pour aider les individus à comprendre que le site est sous surveillance. Aucun panonceau d'information n'est fourni avec le boîtier Verisure Essentiel Vision, il vous appartient de vous en procurer un.

Le(s) panonceaux doi(ven)t être placé(s) de manière à être visible(s) par les individus avant qu'ils ne pénètrent dans la zone télésurveillée.

Il(s) doi(ven)t inclure des informations de base pour expliquer qu'un système de surveillance est en place, que vous êtes l'opérateur du système et les fins auxquelles vous utiliserez les Données personnelles capturées (exemple : assurer la sécurité des lieux).

Si vous utilisez le **dispositif** en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nourrice, etc.), vous devez tout de même informer les individus de l'existence du dispositif et du but qu'il poursuit. Cette information peut passer par exemple par l'apposition d'un panonceau d'information ou par une clause spécifique dans le contrat passé avec un employé de maison. Nous vous recommandons de consulter les informations et guides fournis par votre autorité de contrôle locale en charge de la protection des Données personnelles afin d'y trouver des exemples de panonceaux à afficher.

6. Consultation des images ou sons capturés au moyen des dispositifs

Les **dispositifs** comprennent des commandes d'accès à distance qui, selon le type de dispositif, vous permettent de capturer et de stocker des images et/ou des données audio et/ou vidéos sur vos propres appareils (par exemple via l'**application** ou l'**Espace Client**). Il est important que vous utilisiez

ces fonctionnalités de manière sélective, lorsqu'il y a un réel besoin de consulter ces données - par exemple, lorsque vous craignez qu'un incident de sécurité ait eu lieu au sein des locaux protégés ou qu'une investigation plus approfondie s'impose. Vous ne devez pas utiliser ces fonctionnalités pour, par exemple, surveiller en permanence une personne ou son comportement sur les lieux.

7. Gestion des données capturées à partir des dispositifs

Vous devez être vigilant dans la façon dont vous utilisez et, le cas échéant, partager avec d'autres personnes les données issues des **dispositifs**.

Vous ne devez partager les données issues des **dispositifs** avec d'autres personnes que lorsque vous êtes certain que la divulgation est nécessaire et appropriée et ne causera pas d'embarras ou de préjudice à tout individu dont les Données personnelles ont été capturées.

Soyez particulièrement prudent s'il s'agit de partager des Données personnelles au sein d'un environnement public ou semi-public, par exemple sur Internet ou sur les réseaux sociaux.

Nous vous recommandons de ne pas publier de données, qu'elles soient personnelles ou non, sur ces plateformes à moins que vous n'ayez le consentement de chacun des individus concernés.

8. Obligations supplémentaires si vous êtes un utilisateur professionnel ou si votre utilisation des services et/ou des dispositifs est réalisée en lien avec une activité professionnelle ou commerciale ou en dehors de l'exemption domestique

Si vous êtes un **utilisateur professionnel**, ou si vous utilisez les services, les **dispositifs** ou plus généralement le système d'alarme en dehors du cadre de l'exemption domestique, et donc en lien avec une activité professionnelle ou commerciale, vous devez vous conformer aux exigences légales énoncées dans le **RGPD** (et/ou dans toute législation locale applicable), applicable à un « responsable de traitement » de données personnelles.

Il est important que vous vous familiarisiez avec vos responsabilités légales et réglementaires en vertu de la Réglementation sur la protection des données, car la mauvaise utilisation des **services**, **dispositifs** ou plus généralement de votre **système d'alarme** pourrait faire peser sur vous un risque juridique important.

Nous vous recommandons de consulter les informations et guides fournis par votre autorité de contrôle locale en charge de la protection des données personnelles au regard de vos responsabilités en tant que responsable de traitement.

En plus de suivre les lignes directrices énoncées dans le présent guide, vous devez peut-être mettre en œuvre certaines mesures supplémentaires, notamment :

- Etablir une analyse d'impact relative à la protection des données (ci-après « **AIPD** ») avant de faire procéder à l'installation et d'utiliser votre **système d'alarme** et ses **dispositifs**, afin d'être en mesure de démontrer que vous avez pris une décision éclairée sur les raisons relatives à l'installation du **système d'alarme** et comment et pourquoi il est nécessaire et approprié de capturer et d'utiliser les données issues des **dispositifs**. Si vous êtes doté d'un Délégué à la protection des données (DPO), il devra examiner cette **AIPD** avant la mise en œuvre du système. Ce sera un point de vigilance particulier si le site ayant vocation à être surveillé inclut des personnes vulnérables (par exemple les enfants) ou des salariés ;
- Rédiger une notice d'information, qui peut être consultée par toute personne pénétrant dans les locaux, pour expliquer qui vous êtes, comment vous avez l'intention d'utiliser, stocker et partager les données capturées par le système d'alarme et ses **dispositifs**, et quels sont leurs droits légaux en vertu du **RGPD**. Cette notice d'information peut être présentée en ligne et/ou mise à disposition de la réception pour un accès facile. Cette exigence s'ajoute à l'apposition d'un panneau d'information mentionné à l'article 5.
- Si le **dispositif** capture les données personnelles du personnel travaillant sur les sites protégés, consulter et informer les instances représentatives du personnel lorsqu'elles existent et procéder à l'information individuelle de chaque salarié concerné. De façon générale, vous devez vous assurer que les **dispositifs**, et plus généralement le **système d'alarme**, fonctionnent conformément à la réglementation et aux accords conventionnels applicables en matière de droit du travail.

- S'assurer de la mise en place de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour limiter l'accès aux données issues des **dispositifs** aux seules personnes qui ont besoin d'en connaître et de ne les partager qu'après avoir effectué un contrôle strict.
- Obtenir les autorisations préfectorales préalables nécessaires, si le **dispositif** capture des images au sein d'un lieu ouvert au public (exemple : un commerce) ;
- Si vous conservez et hébergez les données sur vos propres appareils, faites-le de manière sécurisée et confidentielle avec des stratégies de conservation claires en place pour supprimer les données en toute sécurité après une durée de conservation appropriée. Vous êtes informé que la réglementation française prohibe la conservation d'images ou vidéos issues d'un système de vidéoprotection/vidéosurveillance/photodétection plus d'un (1) mois, sauf si une procédure pénale est ouverte à la suite d'un incident.
- Vous devez respecter les droits dont disposent les individus en vertu du **RGPD**, par exemple, de demander l'accès, de supprimer ou de restreindre l'utilisation de leurs données personnelles.
- Vous devez savoir qui est votre autorité de contrôle locale en charge de la protection des données personnelles et êtes responsable de communiquer avec elle au sujet des préoccupations ou des plaintes qui pourraient être soulevées en relation avec le fonctionnement des **dispositifs**, mais également en cas de violation de données.
- Examiner de nouveau, et fréquemment, votre évaluation pour vous assurer que vous utilisez les **services**, les **dispositifs** et plus généralement votre **système d'alarme** conformément aux principes énoncés ci-dessus.

VERISURE - société par actions simplifiée au capital de 1.085.736 euros - Siège social : 1 Place du Général de Gaulle - ANTONY (92160) - RCS 345 006 027 - N° de TVA : FR 60 345 006 027 - Société titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le Conseil National des Activités de Sécurité le 17/07/2019. Article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. ».